



# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5474 - Vendredi 17 - Samedi 18 septembre 2021 - Prix : 10 DA

Deux membres du «MAK» arrêtés  
**Une tentative  
 d'émigration clandestine  
 mise en échec**

Page 16

Vaccin anti-Covid produit en Algérie

## Sortie des premières doses dans les prochains jours

Page 2

**La question  
 qui du moins ne  
 se pose plus**

Par Mohamed Habili

On se demandait ici l'autre jour, à la façon dont les Américains en avaient usé avec leurs alliés européens en Afghanistan, après qu'ils eurent sonné unilatéralement le retrait de ce pays, si vraiment les Européens avaient gagné au change avec le remplacement à la tête des Etats-Unis de Donald Trump par Joe Biden. Après la vidéo-conférence diffusée en direct jeudi dernier, réunissant Joe Biden, Boris Johnson et Scott Morrison, au cours de laquelle le «contrat du siècle» de livraison à l'Australie de 12 sous-marins à propulsion diesel est annulé par l'acheteur, un allié, et que c'est un autre allié, les Etats-Unis, qui s'adjudge le marché, la question ne se pose même plus. Ni pour les Français, les victimes en l'occurrence de ce qu'il faut bien appeler une brutalité singulière entre alliés, imparable de ce fait même, ni pour les autres Européens, notamment ceux qui avaient trouvé à redire à la retraite d'Afghanistan, parmi lesquels le Royaume-Uni d'ailleurs. En comparaison de cet affront fait à la France, traitée de même que si elle était un ennemi, tout ce que s'était permis Trump à leur endroit, et qui leur avait fait pousser des cris d'orfraie, semble maintenant des peccadilles, presque des enfantillages. Loin d'avoir gagné au change, ils y ont perdu au contraire.

Suite en page 3

Le Premier ministre répondant aux députés

# L'Etat est «déterminé» à récupérer l'argent pillé



Le Premier ministre, ministre des Finances, Aimene Benabderrahmane, a réitéré, avant-hier, la volonté de l'Etat et sa détermination à récupérer l'argent pillé et détourné vers l'étranger.

Page 3

Saoura-Ciment (Béchar)

## Production de ciment résistant aux sulfates

Page 5

Enseignement supérieur

## Des étudiants boursiers au Royaume-Uni en état «de manquement au contrat de formation»

Page 16

## À partir d'octobre Installation d'ateliers pour la réforme des codes communal et de wilaya

**LE PREMIER** ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane a annoncé, jeudi à Alger, l'installation d'ateliers pour la réforme des codes communal et de wilaya à partir d'octobre prochain en prévision de leur révision.

En réponse aux préoccupations des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur le projet du Plan d'action du gouvernement, M. Benabderrahmane a déclaré qu'il sera procédé à la révision des codes communal et de wilaya à travers l'installation d'ateliers de réforme de ces deux textes de loi à partir d'octobre prochain.

Soulignant l'importance de cette démarche «tant attendue» en vue de «répondre aux exigences du développement local», le Premier ministre a relevé le rôle «efficace et fondamental» des députés dans ce sens conformément à «une approche participative qui rassemblera toutes les bonnes forces de la société entre experts, professionnels et opérateurs économiques en associant toutes les catégories de la société civile sans exclusive aucune et en toute transparence».

Il a exprimé son engagement à ce que ces ateliers assiérent un nouveau cadre juridique instaurant «une véritable politique pour le planification régionale et le développement économique local», et ce partant «de notre conviction ancrée que cela contribuera dans les politiques publiques et renforcera le principe de la reddition des comptes».

M. Benabderrahmane a annoncé également qu'il sera procédé avant la fin de l'année à la révision et l'actualisation du Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) qui constitue l'un des importants instruments de planification et de prospection, «permettant ainsi de modifier les stratégies nationales d'aménagement du territoire», une opération qui sera suivie de l'adaptation des schémas de wilaya et de commune.

En parallèle avec ces projets, poursuit le Premier ministre, d'autres ateliers élargis seront ouverts, dont celui de la réforme du système national de la fonction publique et ce dans une démarche s'inscrivant au sein «d'une approche globale participative dans laquelle le gouvernement s'engage à faire du dialogue et de la concertation un mécanisme pour prendre en charge les préoccupations de l'ensemble des partenaires sociaux et un cadre idoine pour la prévention des différends sociaux en trouvant les solutions adéquates dans un climat de transparence et de franchise où l'intérêt public prévaut».

R. N.

## Vaccin anti-Covid produit en Algérie

# Sortie des premières doses dans les prochains jours

■ La production du vaccin chinois contre la Covid-19, made in Algérie, est une affaire de quelques jours uniquement. Vers la fin du mois en cours, les premières doses de ce vaccin sortiront des lignes de production de l'usine de Constantine.

Par Louisa Ait Ramdane

**C'**est ce qu'a annoncé le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Lotfi Benbahmed, dans un entretien accordé au site électronique La patrie news. La date est donc connue. La réception du premier lot du vaccin algérien est prévue pour le 29 septembre. «L'Algérie a été identifiée en matière de productivité de vaccin comme un pays qui dispose d'une plateforme de huit laboratoires et une douzaine de lignes de production en fill and finish des produits injectables», a affirmé le ministre, soulignant que «le projet est confié à un groupe pharmaceutique public, Soidal en l'occurrence, car la production de vaccins relève de la sécurité sanitaire. Soidal a signé un mémorandum d'entente puis un contrat de partenariat avec la société chinoise Sinovac, dont les techniciens ont validé le site de Constantine». L'usine produira 1,3 million de doses en octobre, 2 millions d'unités en novembre, 3 millions en décembre et 5,3 millions de vaccins par mois à partir de janvier 2022. Les projections visent un programme de production de plus de 65 millions de doses par an. La capacité de fabrication de Soidal se situe autour de 320 000 doses par jour avec un shift de 8 heures. Ce qui nous amène à une possibilité d'avoir 8 millions de vaccins par mois, a souligné le ministre. Le volume sera doublé si l'on fait tourner deux brigades. Soidal adaptera sa productivité en fonction de la demande exprimée par l'autorité sanitaire et l'Institut Pasteur d'Algérie, a-t-il ajouté. Lors des



réunions, ayant regroupé les différents acteurs au siège du Premier ministre, il a été requis de couvrir les besoins nationaux, c'est-à-dire fournir les 50 millions de doses nécessaires à la vaccination de la population adulte, auxquelles il faudrait ajouter les quantités destinées aux adolescents de 12 à 18 ans après recommandation du Comité scientifique, a fait savoir Benbahmed. Cela, sans perdre de vue l'éventualité de devoir compléter le plan de vaccination par une troisième dose ou aller vers une fréquence annuelle, a-t-il soutenu. «Nous nous inscrivons, aujourd'hui, dans l'objectif de vacciner notre population et aussi - c'est inclus dans le contrat avec nos partenaires chinois - de nous projeter sur une exportation vers certains pays arabes et africains», a-t-il encore précisé. Par ailleurs, le ministre de l'Industrie est revenu sur la facture de l'importation des médicaments. Il a expliqué que «dès la création du ministère de l'Industrie pharmaceutique, nous nous sommes attelés à rationaliser les importations et augmenter la production nationale. Nous avons constaté à notre arrivée, que beaucoup de projets de l'industrie pharmaceutique étaient à l'arrêt depuis 2017 à cause d'une économie extravertie pour laquelle la production nationale n'était qu'un slogan politique. Les lobbies de l'importation restaient très puissants. «Nous avons œuvré à juguler la surfac- turation sur la matière première destinée à la production nationale et sur l'importation. Nous avons limité les programmes d'importation aux produits essentiels, en y interdisant les médicaments fabriqués localement et ceux qui périrait inutilement en Algérie», a déclaré Benbahmed, précisant que «les ruptures étaient provoquées par une gestion des stocks au gré des intérêts d'un certain nombre d'opérateurs à transférer des fonds vers l'étranger». Selon le ministre, l'importation a été réduite à 300 produits. Ce qui a induit une baisse de la facture d'importation de 300 millions de dollars américains en 2020 et de 500 millions de dollars en 2021. La valeur maximale des importations peut ne pas être réalisée totalement. Il a fait savoir qu'en 2022, sera mise en place une plateforme numérisée, sur laquelle seront portés les programmes d'importation et de production et les dates de livraison. «Nous aurons, ainsi, une visibilité qui nous permet d'anticiper sur de potentielles ruptures, de demander de les corriger ou chercher d'autres fournisseurs. Les produits hospitaliers seront intégrés progressivement à cette procédure obligatoire pour les produits d'officine», a-t-il conclut.

L. A. R.

### Bilan des dernières 24 heures

## 235 nouveaux contaminés et 19 décès

**L'ALGÉRIE** a enregistré 19 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, deux cas de moins que le bilan d'hier (21), portant à 5 670 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une hausse, avec 235 cas, soit 16 cas de plus par rapport au bilan d'hier (219), pour atteindre, au total, 201 224 cas confirmés.

R. N.

### Affaires libyennes et de la région

# Moussa Al-Kouni : «Impérative consultation et coordination avec l'Algérie»

**L**e vice-président du Conseil présidentiel libyen, Moussa Al-Kouni, a insisté, jeudi, sur l'impérative «consultation et coordination avec l'Algérie de manière permanente» concernant toutes les affaires relatives à la Libye et à la Région.

Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une audience que lui a accordée le président de la République, Abdelmajid Tebboune, M. Al-Kouni a rappelé l'importance de l'Algérie, «la grande soeur» dans la région et le pays avec lequel nous devons tenir des consultations de manière permanente et une coordination concernant toutes les affaires relatives à la Libye et à la région, aux plans africain,

maghrébin ou méditerranéen».

Le même responsable a fait savoir, dans ce sens, que sa visite en Algérie vise à «consulter et examiner avec le Président Tebboune les différentes questions d'intérêt commun à commencer par les frontières et les pays du voisinage, notamment les pays du Sud à l'instar du Tchad, du Niger et du Soudan et les modalités de coopération avec ces pays afin de réaliser la sécurité des frontières communes».

«Nous avons également abordé la question de la coordination des politiques relatives à la communication avec les différentes rencontres concernant la Libye avec la participation de

l'Algérie», a-t-il poursuivi, soulignant l'existence «d'un consensus total» avec le président de la République qui nous a promis la reprise des vols entre Tripoli et Alger et l'ouverture du consulat qui existait avant», outre «les postes frontaliers de Ghadamès et Ghât» pour le transport des marchandises entre les deux pays».

Selon le même responsable libyen, l'impérative organisation d'élections libyennes dans les délais prévus et les résultats du processus du Congrès de Berlin ont également été abordés lors de cette rencontre.

M. Al-Kouni a estimé que ces démarches étaient «très importantes» pour les deux peuples en

vue de «l'intégration économique et de la communication sociale», soulignant que la situation en Tunisie et l'importance de sa stabilité et sa sortie des crises ont également été abordés. Il convient de noter que cette rencontre s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra et du directeur de cabinet de la Présidence de la République, Noureddine Bardad Daïdj.

Pour rappel, le vice-président du Conseil présidentiel libyen, Moussa Al-Kouni, est arrivé jeudi matin à Alger dans le cadre d'une visite officielle en Algérie.

R. N.

Le Premier ministre répondant aux députés

# L'Etat est «déterminé» à récupérer l'argent pillé

■ Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a réitéré, avant-hier, la volonté de l'Etat et sa détermination à récupérer l'argent pillé et détourné vers l'étranger.

Par Massi Salami

Répondant aux questions des députés lors du débat du Plan d'Action du Gouvernement (PAG), le Premier ministre a fait état de «l'adoption d'une approche globale concernant ce dossier à travers la mise en place de mécanismes de coordination de haut niveau, outre le lancement d'une série de procédures avec les pays vers lesquels les fonds pillés ont été détournés».

Benabderrahmane a expliqué que cette approche passera par «l'activation des outils juridiques disponibles dans le cadre des accords internationaux bilatéraux et multilatéraux, notamment la Convention des Nations Unies contre la corruption».

Le Premier ministre a ajouté que «des mécanismes et des initiatives de coopération ont été activés dans le cadre d'organisations internationales spécialisées afin de suivre la traçabilité de ces biens, les localiser et échanger des informations à leur sujet».

Evoquant le mécanisme de règlement à l'amiable, il dira que ce mécanisme «s'est avéré efficace dans de nombreux pays et considéré comme une pratique idéale et efficiente dans la lutte contre la corruption».

Cependant, précise-t-il, il ne concerne pas les personnes physiques mises en cause, ni les sanctions prononcées à leur encontre, mais plutôt les personnes morales, à savoir les sociétés étrangères impliquées dans des opérations de corruption, qui ont également bénéficié de ces fonds détournés dans le cadre de transactions et de projets, objet de pratiques de corruption. Le Premier ministre a ainsi réitéré «la volonté de l'Etat de lutter sans relâche contre la corruption et les corrupteurs et de récupérer l'argent du peuple pillé, et ce par la mobilisation de

toutes les institutions de l'Etat, y compris son poids diplomatique, dans le strict respect de la loi et de l'indépendance de la justice». «L'Etat ne cédera sur aucun dinar volé ou détourné, ni aucune parcelle de terrain pillé ou détourné de sa vocation. C'est là une 'Amana' que nous veillerons tous à préserver» a-t-il affirmé. Sur un autre plan, Aïmene Benabderrahmane a affirmé que le rétablissement de la confiance du citoyen constituait la «priorité absolue» pour son Gouvernement, en sus d'autres dossiers tout aussi importants, en tête desquels la lutte contre la corruption.

Sur un autre plan, le Premier ministre a affirmé que la hausse des produits alimentaires était «conjoncturelle» et induite par les retombées de la pandémie (Covid-19). La hausse de certains produits alimentaires comme les légumineuses était essentiellement due à la hausse importante enregistrée sur les marchés mondiaux, induite par les retombées de la pandémie (Covid-19) a-t-il expliqué.

La pandémie du nouveau coronavirus a engendré une hausse des coûts de la production et du fret international, en sus de la hausse des prix de certains intrants, ce qui a provoqué une hausse des prix sur le marché national, selon les explications du Premier ministre.

Dans ce contexte, il précisera que la hausse de ces produits «est conjoncturelle», encouragée par «la cupidité et les pratiques immorales, voire illégales de certains vendeurs sans scrupules». Pour préserver le pouvoir d'achat du citoyen, le Gouvernement a pris une série de mesures «urgentes» pour assurer un approvisionnement régulier du marché en ces produits, et a recouru à tous les mécanismes de régulation pour maîtriser la hausse des prix, en veillant à intensifier le contrôle,



P.H.D. R.

durcir les mesures coercitives contre les contrevenants et lutter contre le monopole et la spéculation. Aussi, le Premier ministre a affirmé que le plan d'action du gouvernement sera appliqué selon «des mécanismes de suivi stricts».

Répondant aux préoccupations des députés, il a indiqué que les principaux points qu'ils ont soulevés relatifs notamment à «l'absence des délais, d'indicateurs quantitatifs, de mécanismes de mise en œuvre et de sources de financement», il dira que ce plan d'action «n'a rien d'un mirage, mais il s'agit plutôt d'un plan élaboré de manière méthodique, et qui sera appliqué selon des mécanismes de suivi stricts, qui ne laisseront aucune place à l'improvisation».

Il a affirmé, à ce propos, la détermination du gouvernement à assurer «la stricte et effective mise en œuvre» de ce plan, composé de cinq chapitres axés

essentiellement sur l'engagement de réformes structurelles destinées à relancer l'économie nationale et moderniser le système bancaire et financier.

Après quatre jours de débats, le plan d'action du gouvernement a été adopté avant-hier, par 318 députés ayant voté «oui» contre 65 «non» sur les 380 députés présents, lors d'une séance plénière présidée par le président de l'APN, Ibrahim Boughali, en présence des membres du gouvernement.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de son adoption, le Premier ministre a indiqué que ce plan «devra permettre à l'Algérie d'arriver à bon port et de réaliser un rebond économique et social à tous les niveaux», soulignant qu'il constitue «un point de départ pour la concrétisation du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune».

M. S.

Réforme du modèle d'aide sociale

## Des virements directs au profit des familles nécessiteuses

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a affirmé, jeudi, que la réforme du système d'aide sociale se fera à travers le recours aux virements au profit des familles nécessiteuses.

Répondant aux préoccupations des députés relatives au projet de plan d'action du Gouvernement, le Premier ministre a révélé que la réforme du système de subvention socia-

le se fera «en passant au virement au profit des familles nécessiteuses qui bénéficieront d'un revenu supplémentaire comme indemnisation de la hausse les prix». «La réforme du système de subvention vise un meilleur ciblage garantissant ainsi une justice sociale», a ajouté M. Benabderrahmane, soulignant qu'«à travers la loi des finances 2021, un montant de 1.900 mds DA a été alloué à l'ai-

de sociale, soit 23,78% du budget de l'Etat». Il a estimé, dans ce sillage, que «cette enveloppe dénote l'importance des dépenses à caractère social dans le total des dépenses publiques sans compter la subvention indirecte». Le Premier ministre s'est engagé devant les représentants du peuple de «leur communiquer» ultérieurement tous les aspects techniques de ce projet de réforme. «Nous

allons vous communiquer, ultérieurement, tous les aspects techniques liés au ciblage des familles concernées par les virements», a-t-il indiqué, assurant que «le Gouvernement s'attellera à l'application progressive de cette réforme, prenant en considération les évaluations périodiques de l'efficacité de la politique de réforme du système de subvention des produits de large consommation».

L. M.

## LA QUESTION DU JOUR

### La question qui du moins ne se pose plus

Suite de la page une

Ce serait plutôt à regretter Trump, qui après tout ne donnait pas ce genre de "coup dans le dos", pour parler comme Jean-Yves Le Drian, artisan du contrat annulé unilatéralement. Certes, Trump n'aurait eu aucun scrupule à faire comme Biden, mais il y aurait mis un peu de forme, comme par exemple informer les Français avant la vidéoconférence, ou même par un appel à leur président, avec lequel après tout il semblait entretenir de bonnes relations. Cela dit, il ne doit exister nulle façon qui soit douce de faire pareille annonce. De là peut-être le choix fait par Biden d'y aller le plus durement, le moins amicalement possible, de façon à en finir sur-le-champ. On relèvera par ailleurs que dès qu'il s'est agi de prendre une mesure visant à contenir la Chine, le principe de non-prolifération nucléaire est oublié par les Américains, et les Britanniques par là même occasion. Les 12 sous-marins à livrer par eux à l'Australie sont à propulsion nucléaire, en effet, à la différence de ceux qui étaient convenus avec la France. Des sanctions draconiennes sont mises en œuvre pour contre le programme nucléaire iranien, pourtant conçu à des fins civiles, au motif principal qu'il faut empêcher la prolifération nucléaire. Or voilà que les Américains et les Britanniques n'hésitent pas à doter de sous-marins à propulsion nucléaire leur meilleur allié dans la région indopacifique, le théâtre probable d'un conflit avec la Chine. Sans doute y a-t-il une différence, s'agissant d'une arme, entre être à propulsion nucléaire et être nucléaire tout court.

N'empêche, c'est là enfreindre ce même principe en vertu duquel on s'en prend impitoyablement à l'Iran. Aux yeux de Joe Biden, le leadership américain doit être aussi moral. Les Etats-Unis, il l'a dit et répété depuis qu'il est président, dirigent le monde non pas seulement parce qu'ils sont les plus forts, mais parce qu'ils forment la nation la plus morale. A l'entendre, ce serait même parce qu'ils sont les plus moraux qu'ils sont les plus forts. Voilà une prétention que Trump n'aurait pas eue. "America first" lui suffisait comme principe d'action.

M. H.

Avec la participation de la ministre de l'Environnement

# Lancement de la plateforme en ligne du programme de relance vert pour l'Afrique

■ La plateforme en ligne du programme de relance vert pour l'Afrique a été lancée jeudi lors des travaux de la 18<sup>ème</sup> session ordinaire de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE), qui s'est déroulée par vidéoconférence avec la participation de la ministre de l'Environnement, Samia Moualifi.

Par Younès F.

«L'Algérie salue tous les efforts consentis pour lancer la plateforme en ligne du programme de relance vert pour l'Afrique qui est une réponse au post-Covid-19, en fournissant un cadre global qui soutient et coordonne les initiatives en faveur de l'environnement et de l'économie dans toute l'Afrique», a indiqué Mme Moualifi dans son allocution à l'occasion de cette réunion.

Cette plateforme va contribuer à l'élimination de la pauvreté et à la croissance économique durable, l'intégration sociale, et la création des possibilités d'emploi et de travail décent pour tous, a souligné la ministre.

«A cet effet, et pour une mise en oeuvre effective de cet ambitieux et important programme, l'Algérie insiste sur la nécessité de mobiliser des ressources nouvelles et additionnelles et la mise en place d'une stratégie de communication pour renforcer la collaboration entre les pays du continent africain», a déclaré Mme Moualifi.

«L'Algérie considère qu'il est essentiel d'aller progressivement vers l'établissement d'indicateurs d'économie verte qui permettront à chaque Etat de mettre en oeuvre, selon ses critères, ses priorités et ses capacités nationales, les politiques adéquates, devant conduire, a posteriori, vers l'identification des principaux enjeux environnementaux et au suivi de l'impact des politiques sur le bien-être humain», a-t-elle ajouté.

Par ailleurs, la ministre a esti-

mé que cette 18<sup>ème</sup> session, organisée dans des conditions très difficiles en raison de la pandémie de la Covid-19 associée à une pression sur les ressources naturelles, revêt un caractère et une importance particulière pour réaffirmer l'engagement des Etats en faveur du développement durable et de reconsidérer la perte des écosystèmes.

«Les délibérations de cette session serviront à établir une nouvelle feuille de route post-Covid-19 pour le continent africain dans le cadre de la mise en oeuvre du Programme de relance vert pour l'Afrique», a déclaré Mme Moualifi.

S'agissant de la Convention sur la diversité biologique qui sera adoptée lors de la 15<sup>ème</sup> réunion de la Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique, Mme Moualifi a souligné que le nouveau cadre mondial en la matière pour l'après-2020 doit être «ambitieux et pragmatique».

Cependant, ce nouveau cadre mondial pour la biodiversité reste tributaire pour sa mise en oeuvre, des ressources financières à la hauteur des ambitions, l'accès à la technologie et le renforcement des capacités.

«Ce nouveau cadre reste tributaire, également, de la mise en place d'un lien étroit avec la mise en oeuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et des objectifs de développement durable, et la mise en oeuvre des stratégies et de plans d'action nationaux pour la biodiversité», a-t-elle soutenu.

En outre, il demeure conditionné par le renforcement de la synergie entre la convention sur la diversité biologique et les



autres conventions de Rio, ajoutant, également, de la mise en place d'un lien étroit avec la mise en oeuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et des objectifs de développement durable, et la mise en oeuvre des stratégies et de plans d'action nationaux pour la biodiversité», a-t-elle soutenu.

Le nouveau cadre doit mettre l'accent aussi sur la restauration des écosystèmes en droite ligne avec la décennie des nations unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030), a souligné la ministre.

Dans ce sens, elle a précisé

que l'Algérie vise à travers la mise en oeuvre de l'objectif 12 de sa stratégie et son plan d'actions nationaux pour la biodiversité (SPANB), la conservation d'au moins 50% des zones terrestres, 5% des zones marines et côtières et la restauration des écosystèmes naturels sur une surface d'au moins 5 million d'hectares.

S'agissant de la question des changements climatiques, Mme

Moualifi a invité les responsables africains à plaider lors des négociations de la COP26 pour adopter des décisions en faveur du continent, garantissant une mise en oeuvre efficace de l'accord dans le cadre de l'équité et la transparence, et conformément aux principes énoncés dans la Convention-cadre des nations unies sur les changements climatiques.

Y. F.

Préservation de la couche d'Ozone

## Les efforts de l'Algérie soulignés

L'Algérie a consenti des efforts considérables pour honorer ses engagements internationaux dans le cadre du protocole de Montréal, visant la protection de la couche d'ozone et a pu se débarrasser progressivement des substances appauvrissant la couche d'ozone (Saco), a précisé la ministre de l'Environnement, Samia Moualifi.

L'Algérie a mis en place le premier programme stratégique pour mettre fin progressivement aux composantes du chlorofluorocarbon en 1993, a précisé la ministre, lors d'une journée d'information organisée, la veille de la célébration de la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone coïncidant avec le 16 septembre de chaque année.

Etaient présents à la journée d'information, le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Benatou Ziane, les membres de la commission des produits soumis au contrôle, outre les producteurs des équipements et

importateurs des Saco au profit des entreprises industrielles publiques et privés. Ce programme a été couronné par l'élimination définitive des Saco à 100% en 2010, met en avant la ministre.

Le programme a permis de doter les services des Douanes en équipements de récupération et de recyclage du chlorofluorocarbon et des appareils de détection des Saco, en sus des cycles de formation sur le fonctionnement de ces équipements.

Mme Moualifi a rappelé également, qu'en 2012, un deuxième programme a été adopté pour l'élimination de l'hydrochlorofluorocarbon qui s'étalera jusqu'à 2030.

Dans ce contexte, la ministre a souligné l'actualisation du système juridique en la matière, notamment par le décret 110-13 du 17 mars 2013 régissant l'utilisation des Saco.

Il est institué auprès du ministère un comité interministériel dénommé Comité substances réglementées.

Concernant la célébration de la Journée internationale pour la préservation de la couche d'ozone qui se déroulera cette année sous le thème «Protocole de Montréal, pour que nos aliments et nos vaccins restent au frais», Mme Moualifi a indiqué que cette convention ratifiée depuis 36 ans, constitue «l'une des conventions les plus réussies dans l'histoire moderne, d'où la célébration de cette journée internationale depuis 1995 en vertu d'une résolution onusienne».

Le choix du thème de cette année intervient à l'effet de jeter la lumière sur l'importance du développement des solutions alternatives les plus efficaces dans le secteur de refroidissement et d'accéder aux chaînes de refroidissement les plus adéquates au climat et les moins coûteuses pour achat et exploitation.

Chaque année, près d'un tiers des produits alimentaires produits dans le monde sont jetés en raison du non-respect de la chaîne de refroidissement, entraînant la perte des produits naturels précieux et

l'impact négatif sur la qualité de la terre et de l'eau, le gaspillage de l'énergie et la production de près de 8% de l'ensemble des gaz à effet de serre par an dans le monde.

De son côté, le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Benatou Ziane, a affirmé que son secteur travaillera «la main dans la main» avec le secteur de l'environnement pour atteindre les objectifs environnementaux internationaux fixant les différents protocoles et les conventions, notamment la convention de Paris et le protocole de Montréal.

Il a souligné que son secteur s'attelle actuellement à réviser l'étiquetage énergétique des équipements notamment ceux de refroidissement, les réfrigérateurs et les climatiseurs et ce par l'introduction de seuils minimums pour une meilleure performance énergétique à même de permettre une longue durée de vie aux équipements.

T. F.

Saoura-Ciment (Béchar)

# Production de ciment résistant aux sulfates

■ La société Saoura-Ciment a entamé la production d'un nouveau produit, en l'occurrence le ciment résistant aux sulfates (ciment CRS), au titre des efforts de diversification de sa production, a-t-on appris jeudi du responsable de la communication de cette cimenterie, Djamel Eddine Belkhir.

Par Salem K.

C'est grâce aux efforts des cadres techniques et de gestion de la cimenterie, filiale du groupe public industriel des ciments en Algérie (Gica) et l'existence localement de matières premières entrant dans sa fabrication, qu'il a été relevé le défi de lancer la production de ce nouveau produit, a-t-il indiqué à l'APS.

Un produit qui présente plusieurs avantages et particularités dans les grands projets du secteur du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (BTPH), tels que aéroports, barrages, ponts et autres grands projets de travaux publics, au regard de sa résistance aux aléas de la nature et à la salinité des sols, a expliqué M. Belkhir.

La cimenterie a décidé de produire ce type de ciment et de le mettre sur le marché à des prix concurrentiels dans le but de contribuer au développement des infrastructures dans la région et à l'économie nationale, en réduisant les coûts de son acheminement depuis les cimenteries du nord du pays, a-t-il souligné.

«Le lancement de la chaîne

de production du ciment-CRS, qui a été fort bien accueillie par nos partenaires, sera d'un grand apport aux entreprises réalisatrices opérants dans la région du sud-ouest du pays, de même que dans les pays voisins vers lesquels nous exportons nos au-tres types de ciment», a affirmé M. Belkhir.

Cette cimenterie, première du genre dans la wilaya de Béchar et qui est entrée en production effective au début de 2020, dispose d'une capacité de production annuelle de 1 million de tonnes de ciment.

A la fin du mois d'août 2021, elle a produit 180 000 tonnes de ciment dont 25 000 tonnes ont été exportées vers les pays voisins, à savoir le Mali, le Niger et la Mauritanie, a fait savoir son responsable de la communication.

«La baisse actuelle de la production de la cimenterie est liée essentiellement à la pandémie de la Covid-19, mais nous nous attendons à une reprise et une augmentation sensible du niveau de production pour répondre aux besoins de nos partenaires avec la relance de plusieurs chantiers et projets, tant de logements que de travaux publics, à travers le sud-ouest du pays», a-t-il ajouté.



L'unité dispose d'un réseau commercial de quatre points de vente dans la région, à savoir (1) dans la commune frontalière de Béni Ounif (110 km au nord de Béchar), un au chef-lieu de la daïra d'El Ouata (259 km au sud de Béchar) et (2) deux autres points de vente à Béchar, selon le M. Belkhir.

La réalisation de cette cimenterie, située à une trentaine de kilomètres de Béchar et qui s'étend sur une superficie de plus de 100 ha, a nécessité un investissement public de plus de 34 milliards de DA, dans le but du développement et de la promotion du tissu industriel de la région, de même que pour

répondre à ses besoins en ce matériau.

Elle bénéficie de l'existence à ciel ouvert de minerais entrant dans sa fabrication dans la région de Ben Zireg, de la proximité de la RN 6 et de la ligne ferroviaire Béchar-Oran, selon une fiche technique de la cimenterie. R. S.

BNA

## Inauguration de la 1<sup>ère</sup> Agence de la finance islamique à Hussein Dey

La Banque nationale d'Algérie (BNA) a inauguré, jeudi, l'Agence de Hussein Dey «635», la première dédiée exclusivement aux services de la finance islamique.

La directrice de l'Agence de Hussein Dey de la finance islamique, Mounia Mansour a précisé que l'agence de Hussein Dey disposait d'un guichet islamique et a été convertie, aujourd'hui, en une agence dédiée exclusivement à cette activité.

Dans ce cadre, Amina Athamnia, chef de service de la finance islamique à la BNA a annoncé que d'autres agences dédiées à la finance islamique seront ouvertes dans les prochains mois.

La BNA est la première banque publique à avoir lancé la finance islamique en date du 4 août 2020, en offrant des produits conformes à la charia à tra-

vers 64 guichets existant au niveau de ses agences à travers les différentes régions du pays. La responsable a annoncé des projets portant création d'agences similaires à celle de Hussein Dey à travers tout le territoire national pour assurer des services dédiés exclusivement à la finance islamique.

En marge de l'inauguration de cette agence, la BNA a lancé un nouveau produit «Ijara akaria tamlikia» qui permet au client de devenir le propriétaire de biens immobiliers à usage d'habitation, moyennant le paiement d'un montant de location sur une période n'excédant pas 30 ans.

Dans ce contexte, Mme Athamnia a souligné la volonté de la banque d'enrichir sa stratégie commerciale en fonction des besoins et aspirations des citoyens, affirmant que la banque disposait d'une offre riche et diversifiée constituée de formules

de financement et de comptes d'épargne destinés aux particuliers, aux professionnels et aux entreprises.

Neuf produits conformes à la charia ont été étendus à tous les guichets répartis sur tout le territoire national, depuis le lancement de la finance islamique, précise la même source indiquant que cette démarche s'inscrivait dans le cadre des objectifs de la banque visant à renforcer sa stratégie commerciale, à drainer les fonds dont disposent les particuliers et les familles et à enrichir les produits existants tels que les produits de financement pour les commerçants, les professions libérales et les particuliers, tout en encourageant les produits d'épargne non usagers. Pour sa part, le Dr Kamel Bouzidi, membre de l'instance charaïque de la BNA, ayant assisté à la cérémonie d'inauguration de cette agence, a précisé que la

généralisation des agences bancaires autonomes adoptant la finance islamique pourrait inciter les citoyens à aller vers ces produits et services ne s'opposant pas aux dispositions de la charia, conformément aux fatwas des savants locaux et internationaux.

L'inauguration de cette agence à Hussein Dey s'est déroulée sous la supervision du directeur général de la BNA, Mohamed Lamine Lebbou, qui était accompagné du président du conseil d'administration, Mohamed Belkasmî et de nombre de cadres de la banque.

Ont été également présents à cette cérémonie, le délégué général de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers, Rachid Belaïd, en plus de chouyoukh, membres de l'instance charaïque de la BNA.

R. E.

Industrie pharmaceutique

## Les établissements de fabrication appelés à conformer leurs dossiers

Le ministère de l'Industrie pharmaceutique a appelé les établissements pharmaceutiques de fabrication, régulièrement autorisés, à conformer leurs dossiers aux nouvelles dispositions réglemen-

taires introduites par l'article 27 du décret exécutif n 21-82 relatif aux établissements pharmaceutiques et les conditions de leur agrément, selon un communiqué du ministère. Selon le document, publié mercredi sur la

page Facebook officielle du ministère, «les établissements pharmaceutiques de fabrication régulièrement autorisés à la date de publication du décret exécutif au Journal Officiel, sont tenus de se rapprocher, au plus tôt de la

sous-direction de la production et du développement industriel, et ceci afin de conformer leurs dossiers aux nouvelles dispositions réglementaires».

En outre, le ministère a rappelé qu'au-delà de la date du 23

février 2022, et ce, conformément au décret, aucun agrément autre que celui délivré par les services compétents du ministère chargé de l'industrie pharmaceutique ne sera valable.

L. Y.

## Enfant-Incendies

# Grande importance accordée à la prise en charge psychologique

■ La déléguée nationale de la promotion et de la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, a affirmé mercredi dernier, depuis la commune de Hammadi Krouma (Skikda), que l'instance qu'elle préside «accorde une grande importance à la prise en charge psychologique des enfants affectés par les récents incendies, avant la nouvelle rentrée scolaire».



Par Halim M.

L'instance a effectué plusieurs sorties sur le terrain à travers les wilayas touchées par les incendies pour déterminer l'étendue du soutien financier et psychologique des enfants affectés, a déclaré Mme Cherfi aux médias, en marge d'une cérémonie de distribution de cartables aux enfants vivant dans les zones touchées par les incendies au centre équestre de la même commune.

Elle a ajouté : «Il est nécessai-

re de mobiliser tous les moyens nécessaires pour aider les enfants à surmonter les traumatismes psychologiques post-incendie avant l'entame d'une nouvelle saison scolaire et même pendant l'année scolaire».

La déléguée a souligné que «les scènes d'incendies que l'enfant a vécu hanteront son esprit pendant longtemps, et le choc se produit en plusieurs étapes».

Elle a relevé que les visites de terrain effectuées par les équipes de l'instance de protection des enfants ont démontré les grands efforts déployés par les pouvoirs

publics pour prendre en charge toutes les personnes touchées par les incendies, en particulier les jeunes enfants, notant que les visites de terrain ont également montré le rôle important joué par la société civile dans la prise en charge des personnes affectées financièrement et moralement, en particulier les enfants. La même responsable a salué l'initiative de qualité de la wilaya de Skikda dans le cadre du processus d'accompagnement psychologique des enfants touchés par les incendies en leur offrant des séances d'équitation

au niveau du centre équestre.

Elle a estimé que le cheval demeure un des animaux préférés des enfants et des séances d'équitation sont en mesure de les aider à déstresser et à surmonter le traumatisme psychologique des scènes d'incendie vécues.

S'agissant des cartables, au nombre de 50, distribués sur un total de 500 qui seront offerts aux enfants, Mme Cherfi a précisé que cette initiative est en coordination avec le Fonds des nations unies pour l'enfance (Unicef) et s'inscrit dans le cadre de la prise en charge psychologique des enfants touchés par les incendies.

Mme Cherfi a, par ailleurs, réitéré sa conviction que la prise en charge des enfants en Algérie est une «responsabilité collective», appelant les citoyens à ne pas hésiter à utiliser le numéro gratuit 1111 pour signaler les cas d'abus qu'ils constatent à l'encontre des enfants et des cas d'enfants qui empruntent la voie de la délinquance à l'adolescence.

La déléguée nationale de la promotion et de la protection de l'enfance avait, lors de sa visite dans la wilaya de Skikda, inspecté le foyer pour enfants assistés et le pavillon «mère-enfant» de la polyclinique du chef-lieu de wilaya avant d'inspecter dans la

commune de Hammadi Krouma, le projet d'un jardin d'enfants dans le cadre d'un investissement privé avant de conclure sa visite en inspectant les conditions de prise en charge des enfants aux besoins spécifiques au centre psychopédagogique pour enfants handicapés mentaux de la commune de Filfila.

H. M.

## «Tandem Media Awards» Un concours de l'UE ouvert aux journalistes et aux artistes

L'Union européenne lance à travers le programme «EU Neighbours South», le concours «Tandem Media Awards», dans sa première édition dédiée à la culture et aux candidats de neuf pays méditerranéens dont l'Algérie, annoncent les organisateurs sur la page Facebook de l'UE.

Ouvert aux journalistes, étudiants en journalisme et aux artistes issus d'Algérie, Palestine, Tunisie, Libye, Liban, Jordanie, Syrie, Egypte et Maroc, ce concours repose sur l'idée d'une collaboration à deux (binôme) qui aura à fournir des contenus médiatiques innovants autour des différentes thématiques en lien avec la culture. Lors de cette première édition placée sous le slogan «Speak up culture !», trois tandems seront récompensés : journalistes homme-femme, journaliste professionnel et étudiant en journalisme et le binôme journaliste-artiste.

Les duos de candidats auront à produire un contenu journalistique commun sur différents supports, (article print, article web, émission TV, émission radio, capsule vidéo, reportage télévisé, reportage radio, reportage photo, podcast ou encore bande dessinée). Les lauréats seront invités à assister à la cérémonie de remise des prix, prévue en décembre 2021 et bénéficieront d'une récompense financière et d'un voyage de presse culturel au cours de l'année 2022. La date limite de soumission des travaux proposés au concours étant fixée au 14 novembre 2021, «EU Neighbours South» met à la disposition des postulants sur ce site Web, le règlement intérieur et toutes les informations et documents de participation nécessaires. Les organisateurs rappellent que les contenus proposés doivent être «de préférence lié à un projet ou une initiative culturelle financés par l'UE dans la région du voisinage Sud de l'Union européenne».

T. M.

## Langues africaines

# Le HCA participe à un atelier de préparation d'une plateforme numérique

Le secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité (HCA), Si Hachemi Assad, a participé, mercredi dernier par vidéoconférence, en tant qu'observateur et membre de la commission des langues transfrontalières véhiculaires de l'Académie africaine des langues (Acalan), aux travaux d'un atelier de préparation d'une plateforme numérique interactive et participative au compte de l'Académie,

indique le HCA dans un communiqué. Le programme de cette rencontre, à laquelle ont participé des experts, des chercheurs et des responsables de structures nationales représentant les divers groupes géographiques du continent africain, a porté sur plusieurs interventions académiques et techniques liées à l'utilisation du contenu technologique et à la numérisation des langues africaines, précise le

communiqué.

Les participants ont discuté, à cette occasion, de «l'utilisation positive et diversifiée des médias et de la communication, tels que la radio, la télévision, les blogs électroniques, pour faciliter la communication et l'interaction dans les langues locales et nationales afin de préserver les langues africaines menacées de disparition», relève la même source. Avec l'installation d'une

équipe technique spécialisée, l'Académie des langues africaines adoptera un «programme de travail dédié spécialement à la plateforme numérique pour les langues africaines».

«Ce dispositif moderne aura certainement des retombées positives sur l'ensemble des structures de langues des pays africains dont l'Algérie, représentée par le HCA», souligne le communiqué.

# Plus de 22 mds DA d'affectations financières au profit des personnes aux besoins spécifiques en 2021

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane a dévoilé, jeudi à Alger, le montant des affectations financières annuelles consacrées aux personnes aux besoins spécifiques, lequel a dépassé les 22 mds DA pour l'année 2021.

En réponse aux questions

des députés lors du débat du Plan d'action du gouvernement (PAG) concernant les personnes aux besoins spécifiques, le Premier ministre a affirmé que la prise en charge de «cette catégorie est effectuée via les allocations et la couverture sociale à travers les affectations financières annuelles alloués au titre

du budget de fonctionnement du secteur de la solidarité».

Dans ce cadre, M. Benabderrahmane a fait état de la consécration, pour l'année 2021, d'affectations financières estimées à 22,646 mds DA pour prendre en charge 268 272 personnes aux besoins spécifiques, ajoutant que cette allocation a

été attribuée à 258 973 bénéficiaires jusqu'au qu'au 31 août dernier.

Le Premier ministre a précisé que le taux d'exploitation de ces allocations jusqu'à la fin du mois dernier s'élevait à 95,53%, après épuration périodique des listes de bénéficiaires.

S. L.



Australie

# Washington tente d'apaiser l'ire de Paris dans l'affaire des sous-marins australiens

■ Accusés par la France de lui avoir donné un «coup dans le dos» en torpillant le «contrat du siècle» de sous-marins français à l'Australie, les Etats-Unis de Joe Biden ont tenté jeudi d'éviter une crise ouverte avec Paris, sans réussir à apaiser sa colère.

Par Mourad M.

«La France est un partenaire vital» dans la région indo-pacifique «et dans beaucoup d'autres domaines», a déclaré le chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken. «C'était le cas depuis longtemps, et ce sera le cas à l'avenir», a-t-il assuré. A l'origine de l'incendie dans les relations américano-françaises, la nouvelle alliance «indo-pacifique» annoncée mercredi par le président Biden, avec le Royaume-Uni et l'Australie. Ce partenariat stratégique baptisé «AUKUS», clairement dévoué à contrer les ambitions grandissantes de la Chine dans la région, inclut la fourniture de sous-marins américains à propulsion nucléaire à

Canberra — et sort de fait les Français du jeu. Le ministre français des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian n'a pas eu de mots assez durs pour évoquer sa «colère» et son «amertume» après cette «décision unilatérale, brutale, imprévisible». Dénonçant un «coup dans le dos», il a comparé jeudi la méthode Biden «à ce que faisait» son prédécesseur Donald Trump - un affront pour le président démocrate soucieux de se démarquer du milliardaire républicain. «Cela ne se fait pas entre alliés», a martelé le responsable français, qui avait négocié le «contrat du siècle» lorsqu'il était ministre de la Défense en 2016. Ce gigantesque contrat de 90 milliards de dollars australiens (56 milliards d'euros) prévoyait la

fourniture de 12 sous-marins français à propulsion conventionnelle (diesel-électrique) à l'Australie. Dans le cadre du nouveau partenariat entre Washington, Londres et Canberra, l'Australie a rompu cet accord et bénéficiera, à terme, de sous-marins à propulsion nucléaire proposés par ses alliés anglo-saxons. «Les Français avaient une version qui n'était pas supérieure à celle qui est utilisée par les États-Unis et le Royaume-Uni, et en fin de compte, notre décision s'est basée sur ce qui est dans l'intérêt de notre sécurité nationale», a justifié jeudi le ministre australien de la Défense, Peter Dutton, lors d'une visite à Washington. A ses côtés, la cheffe de la diplomatie australienne Marise Payne a elle estimée que «le leadership des États-Unis dans l'Indo-Pacifique» demeurait «indispensable». Au-delà des enjeux commerciaux, Paris dénonce l'absence de concertation, d'autant que cette affaire intervient après le retrait américain d'Afghanistan qui a laissé des traces auprès d'alliés des États-Unis dont les positions n'ont pas vraiment pesé dans la décision de Joe Biden. Les Européens ont désormais une idée «assez claire» de la façon dont Washington considère ses alliés, a résumé une source proche du dossier à Paris. Signe d'une crise qui perdure, Français et Américains se sont renvoyés



PH. &gt; D. R.

la balle tout au long de la journée. «Nous avons été en contact avec nos homologues français au cours des dernières 24 à 48 heures pour discuter de AUKUS, y compris avant l'annonce», a assuré Antony Blinken. Mais la France a démenti fermement avoir été avertie en amont, et encore moins consultée. «Nous n'avons pas été informés de ce projet avant la publication des premières informations dans la presse américaine et australienne», mercredi, a répondu auprès de l'AFP le porte-parole de l'ambassade de France à Washington, Pascal Confavreux. Et malgré les mots apaisants du secrétaire d'État américain, les autorités françaises ont annulé une soirée de gala prévue hier à la résidence de l'ambassadeur de France dans la capitale américaine. Cette réception devait célébrer l'anniversaire d'une bataille navale dans la baie de

Chesapeake (Virginie) décisive de la guerre d'indépendance des États-Unis, conclue par une victoire de la flotte française sur la flotte britannique, le 5 septembre 1781. Cette rupture spectaculaire jette un froid entre Paris et Washington, alors que Joe Biden était censé incarner une embellie dans la relation transatlantique après quatre années de brutalité trumpiste. «Il est certain que nous avons une petite crise diplomatique sur la table», résume Anne Cizel, spécialiste de politique étrangère américaine à l'université parisienne de la Sorbonne. «Les États-Unis envoient un signal un peu curieux en ce sens qu'ils réclament une présence (militaire) de leurs alliés européens dans l'Indo-pacifique et dans le même temps se positionnent en premiers concurrents des ventes de sous-marins français», résume-t-elle.



## Commentaire

Financement

Par Fouzia Mahmoudi

Une majorité d'observateurs politiques en France estiment que la meilleure chance pour Emmanuel Macron d'accéder à un second mandat en 2022, est d'avoir face à lui, une nouvelle fois, Marine Le Pen au deuxième tour du scrutin présidentiel. Tant et si bien que de nombreux détracteurs du président français dénoncent le cynisme avec lequel Macron ferait tout, par diverses techniques pour faire grimper la cote de popularité de la candidate du Rassemblement national pour s'assurer d'un nouveau duel électoral face à elle. Or, aujourd'hui, alors qu'elle s'appête à se lancer dans sa troisième tentative élyséenne, l'ex-présidente du Rassemblement national (RN) a envoyé une lettre à Emmanuel Macron, afin d'alerter le président sur les difficultés de financement que rencontrent «bon nombre de candidats potentiels à l'élection présidentielle, certains représentants des courants de pensée importants». Depuis des années, le RN (ex-FN) a toutes les difficultés du monde à financer ses campagnes, le parti à la flamme étant considéré comme persona non grata par la plupart des institutions bancaires. Marine Le Pen, dans un courrier envoyé le 2 septembre demande donc à Emmanuel Macron de veiller à ce que le Parlement crée de «nouvelles possibilités de financement». «Les possibilités de financement des campagnes électorales se sont singulièrement réduites, ainsi les candidats ne peuvent même plus faire appel aux prêts des citoyens pour financer leur campagne présidentielle», note Marine Le Pen. «La contrepartie était la création d'une banque de la démocratie», idée soutenue par le haut-commissaire au plan et allié d'Emmanuel Macron, François Bayrou, qui n'a «pas vu le jour, mais les restrictions sont, elles, toujours en vigueur», déplore-t-elle. En l'occurrence, depuis 1962, un candidat à la présidentielle ne peut pas contracter de prêt auprès d'un particulier, selon la CNCCFP (Commission des comptes de campagne). En outre, depuis la loi pour la confiance dans la vie politique de 2017, il ne peut pas emprunter d'argent à des banques non européennes ni à des entreprises privées, mais peut emprunter à des partis politiques. Pour remédier à ces difficultés, Marine Le Pen demande à Macron de «saisir très rapidement le Parlement afin d'ouvrir de nouvelles possibilités de financement pour les campagnes électorales et permettre ainsi un sain débat démocratique». Le parti de Le Pen, le Rassemblement national, très endetté, a du mal à se financer auprès des banques. Pour la campagne présidentielle de 2017, il avait notamment eu recours à un prêt russe de 9 millions d'euros contracté en 2014, qu'il est toujours en train de rembourser. Le RN avait aussi emprunté 6 millions d'euros au micro-parti Cotelec de Jean-Marie Le Pen, et 8 millions d'euros à un homme d'affaires très implanté en Afrique, Laurent Foucher. Le parti prête ensuite de nouveau ces sommes à la candidate. Reste à voir si l'appel de Marine Le Pen sera entendu par Emmanuel Macron, qui, sans une présence de la candidate RN à la présidentielle pourrait se voir acculé par la droite et qui sans l'épouvantail de l'extrême-droite à agiter au second tour pourrait voir une majorité de Français mécontents de sa politique ces cinq dernières années voter contre lui, quel que soit le candidat qui lui sera opposé.

F. M.

Japon

## Quatre prétendants à la lutte pour le pouvoir au Japon

Quatre candidats, deux hommes et deux femmes, sont officiellement entrés hier en campagne au Japon pour devenir le prochain président du parti au pouvoir lors d'une élection interne le 29 septembre, qui ouvrira au vainqueur le poste de Premier ministre. L'heure limite pour le dépôt des candidatures a expiré en milieu de matinée, et les quatre candidats à la succession de Yoshihide Suga, l'actuel président du Parti libéral-démocrate (PLD, droite conservatrice) et Premier ministre sortant, s'exprimaient ensuite l'un après l'autre au siège du parti à Tokyo. Le vainqueur de l'élection est quasi assuré d'être nommé Premier ministre à l'issue d'un vote au Parlement début octobre, tant le PLD domine la vie politique japonaise. Des élections législatives doivent ensuite se tenir, en novembre au plus tard, et devraient sauf énorme surprise conforter le nouveau Premier ministre à son poste. Le populaire Taro Kono, 58 ans, ministre sortant de la Réforme administra-

tive également chargé de la campagne nationale de vaccination contre le Covid-19, est considéré par beaucoup comme le favori de l'épreuve. Mais une surprise n'est pas à exclure, car la plupart des grandes factions au sein du PLD n'ont pas ouvertement donné de consignes de vote à leurs membres, contrairement à leurs habitudes. «C'est vraiment une mêlée générale» estime Tobias Harris, expert de l'Asie orientale au sein du groupe de réflexion en sciences politiques Center for American Progress, interrogé par l'AFP. «Il est difficile de dire qu'il y a un vrai favori). M. Kono a probablement l'avantage, mais il est vulnérable», prévient M. Harris. Ainsi l'influent Taro Aso, actuel ministre des Finances qui contrôlait la deuxième plus grande faction au sein du PLD, a déclaré qu'il allait soutenir à la fois Taro Kono et son rival Fumio Kishida, ancien ministre des Affaires étrangères (2012-2017) âgé de 64 ans. Tout en passant pour un modéré, M. Kishida s'efforce de séduire aussi l'aile droite du PLD.

Disposant par ailleurs de sa propre faction, il apparaît comme le rival le plus sérieux de M. Kono. Ancienne ministre elle aussi, Sanae Takaichi, 60 ans, est une ultra-nationaliste à la personnalité très clivante, mais elle a le soutien de l'ancien Premier ministre Shinzo Abe, qui tire les ficelles de la principale faction du PLD. Seiko Noda, ancienne ministre de 61 ans, semble avoir les chances les plus minces, ayant tardé à récolter le seuil minimum de 20 signatures d'élus du PLD requis pour concourir. Une majorité absolue est nécessaire pour remporter l'élection du 29 septembre. Lors d'un premier tour, les candidats vont se disputer 766 voix : celles des 383 élus du PLD au Parlement et l'autre moitié de responsables du parti dans les 47 départements de l'archipel. Si aucun candidat n'obtient plus de 50% des voix, un second tour départageant les deux finalistes est organisé le même jour mais en incluant seulement 430 votants, dont les 383 parlementaires du parti.

Emissaire pour le Sahara occidental

# Le Maroc accepte De Mistura sous pression des USA

■ Le Maroc a accepté, sous la pression des Etats-Unis, la désignation de l'Italo-Suédois, Staffan de Mistura, comme nouvel émissaire des nations unies pour le Sahara occidental, après avoir rejeté cette proposition durant des mois, mettant le processus de paix dans l'impasse, indiquent à l'APS, des sources diplomatiques à New York.



Par Reda A.

Après l'aval donné par Rabat, le chef de l'ONU, Antonio Guterres devrait soumettre cette candidature aux membres du Conseil de sécurité pour approbation, avant de l'an-

noncer de façon officielle les prochains jours, précisent les mêmes sources.

Mais «qu'est-ce qui a été donné en contrepartie de cette acceptation ?», s'interroge une des sources contactée par l'APS.

Rabat pourrait troquer cette acceptation par le maintien de la

reconnaissance américaine sur sa prétendue souveraineté au Sahara occidental occupé, ou par sa présence illégale dans la zone tampon d'El Guergarat, à l'extrême sud-ouest du territoire non autonome, sous surveillance de l'ONU.

Le 29 avril dernier, le Front

Polisario avait donné son accord à la nomination de Mistura en remplacement de l'Allemand Horst Kohler qui a démissionné de ce poste en 2019, mais le rejet du Maroc a bloqué sa nomination depuis plus de quatre mois.

Avant Horst Kohler, l'ONU avait déjà nommé trois médiateurs pour tenter de régler, en vain, ce conflit vieux de 46 ans. Il s'agit des deux Américains James Baker et Christopher Ross, et du Hollandais Peter Van Walssun.

Selon le SG de l'ONU, il «s'agit d'un poste compliqué pour lequel il a toujours été un peu difficile de trouver la bonne personne».

Mais pour le Front Polisario la nomination d'un nouvel envoyé personnel n'est pas «une fin en soi», signalant que le rôle de cet émissaire est de «faciliter un processus de paix vigoureux et limité dans le temps qui conduit à l'exercice libre et démocratique par le peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance».

Inscrit depuis 1966 à la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclara-

tion sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupé depuis 1975 par le Maroc, soutenu par la France.

Il y a lieu de souligner que le futur émissaire proposé par Guterres pour relancer le processus de paix au Sahara occidental, à l'arrêt depuis 2019, a été nommé en 2014 envoyé spécial sur la crise en Syrie.

De Mistura a eu à assumer le rôle de facilitateur pour les pourparlers de paix en Syrie, une fonction précédemment occupée par l'Algérien Lakhdar Brahimi, qui a démissionné en mai et avant lui par Kofi Annan.

Possédant deux nationalités, italienne et suédoise, le diplomate, 74 ans, cumule quatre décennies d'expérience à l'ONU, dans les zones touchées par le conflit, aussi bien que dans les agences humanitaires.

L'ancien médiateur a déjà offert ses bons offices en Irak et en Afghanistan où il a servi en tant que chef des missions de l'ONU dans ces deux pays

R. A.

Nouvelle victoire pour la cause sahraouie

## La Bolivie rétablit ses relations avec la RASD

Le ministère des Affaires étrangères de Bolivie a exprimé jeudi dernier sa volonté de renforcer ses relations diplomatiques avec la République arabe sahraouie démocratique (RASD), précisant que la suspension des relations entre les deux pays en 2020 ne reflétait pas l'engagement de la Bolivie dans la lutte contre le colonialisme.

Dans un communiqué diffusé suite à la visite, à La PAZ, du ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salem

Ould Salek, le ministère bolivien a réaffirmé son engagement à renforcer les relations diplomatiques avec la RASD entretenues depuis 1982 et interrompues le 2 janvier 2020.

La diplomatie bolivienne explique, que la «décision inconsidérée (de rupture des relations) a été prise à l'époque de la présidente Jeanine Anez -pour-suivie pour génocide-, et ne reflète pas l'engagement universel de lutte contre le colonialisme et la préservation de la paix, traditionnellement soutenue par

l'Etat bolivien».

«La Bolivie maintient son engagement à continuer de travailler avec le gouvernement de la République arabe sahraouie afin de renforcer les relations d'amitié, de respect, de solidarité et de coopération», ajoute le ministère. Il s'agit d'une nouvelle victoire pour la cause sahraouie, puisque cette décision s'ajoute à celle du Pérou qui a annoncé, le 9 septembre courant, le rétablissement des relations diplomatiques avec la République sahraouie, après 12 ans de suspen-

sion. La Bolivie avait reconnu la RASD le 14 novembre 1982, mais leurs relations ont été gelées en 2020 par l'ex-présidente intérimaire Jeanine Anez, suite au coup d'Etat contre le président Evo Morales.

Jeanine Anez est poursuivie aujourd'hui par la justice pour terrorisme, sédition, conspiration, génocide, décisions contraires à la Constitution et manquement au devoir. Elle est en détention préventive depuis six mois et attend d'être jugée.

L. M.

Prix Sakharov du Parlement européen

## La militante sahraouie Sultana Khaya nommée

La militante sahraouie des droits humains, Sultana Khaya, a été officiellement nommée pour le prix Sakharov pour la liberté de l'esprit du Parlement européen, indique jeudi dernier un communiqué de la représentation du Front Polisario en Europe.

La candidature de Sultana Khaya pour le prix Sakharov 2021, parrainée par le groupe de la Gauche au Parlement européen (GUE/NGL), a été officiellement déposée mercredi der-

nier au Parlement européen, précise le communiqué. Décerné pour la première fois en 1988 à l'ancien président sud-africain Nelson Mandela et à Anatoli Martchenko, le prix Sakharov est la plus haute distinction accordée par l'Union européenne aux actions en faveur des droits de l'homme. Le prix honore les personnes, les groupes et les organisations qui ont apporté une contribution exceptionnelle à la défense de la liberté de pensée.

Sultana Khaya, assignée à

résidence avec sa famille dans la ville occupée de Boujdour depuis plus de neuf mois «a consacré sa vie à la défense pacifique du respect des droits humains dans les territoires sahraouis occupés par le Maroc. Bien que son combat ait toujours été pacifique, l'activiste a beaucoup souffert des agressions, de la torture et du harcèlement de l'occupant marocain», souligne le Front Polisario.

«Sa nomination pour le prix était en reconnaissance de son

inlassable travail dans la défense des droits des Sahraouis, en particulier des femmes sahraouies qui ont défendu la lutte sahraouie», pour l'indépendance et l'autodétermination, précise le communiqué. «L'attribution du prix Sakharov serait un geste important de la part de l'Union européenne. Un geste de volonté d'assumer son rôle dans la défense des droits de l'homme et des libertés des peuples», estime le Front Polisario.

Y. M.

Sahara occidental  
**L'APLS mène de nouvelles attaques contre les forces d'occupation marocaines**

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené de nouvelles attaques ciblées contre des positions des forces d'occupation marocaines le long du mur de la honte, a indiqué, jeudi dernier, un communiqué du ministère sahraoui de la Défense.

Selon le communiqué numéro 309 relayé par l'Agence de presse sahraouie (SPS), «les unités de l'APLS ont bombardé des positions de l'armée marocaine dans les régions de Rous Sebti (secteur de Mahbes)».

Des détachements avancés de l'armée sahraouie avaient ciblé les retranchements des soldats marocains dans les régions de Oudi Oum Rokba (secteur de Mahbes).

Mercredi dernier, l'APLS a intensifié ses attaques contre les forces d'occupation marocaines dans les régions de Tnouched (Mahbes), Guelta, Lekaâd, Abirat t'nouched et Oudi Assékaf, ajoute le document.

Les attaques de l'APLS se poursuivent contre les forces d'occupation qui subissent de lourdes pertes humaines et matérielles le long du mur de la honte.

L. T.





Qatar

## Bounedjah buteur et vainqueur face à Benlamri et Belaïli

Dans le choc de la journée au Qatar, Al Sadd l'a emporté face au Qatar SC sur le score de 3-1. La rencontre a vu Baghdad Bounedjah, titulaire, briller face à ses compatriotes Djamel Benlamri et Youcef Belaïli.

Soirée très algérienne au Qatar pour cette rencontre entre Al Sadd, coaché par Xavi, et le Qatar SC. Si le choc de ce championnat s'est avéré prolifique en buts, la rencontre, elle, n'a pas été d'un très grand niveau. Le Qatar SC a ainsi ouvert le score par l'intermédiaire du vétéran (38 ans) Sébastien Soria avant qu'Al Sadd ne

revienne à la marque grâce à l'ancien marseillais André Ayew. Suite à un but de Guilherme, qui a permis à Al Sadd de prendre les devants, c'est finalement Baghdad Bounedjah qui a définitivement entériné le succès des siens en inscrivant un but de la tête en toute fin de rencontre, son premier but de la saison.

Score final 3-1 pour Al Sadd qui est 2ème avec deux victoires en deux journées. Le Qatar SC de Djamel Benlamri et Youcef Belaïli, tous deux auteurs d'une prestation correcte, est 9ème avec un nul et une défaite en deux rencontres.

USM Alger

## Chenihi signe deux ans

La direction de l'USM Alger a annoncé, dans un récent communiqué, le recrutement du milieu de terrain international algérien, Ibrahim Chenihi.

Libre de tout engagement après la fin de son bail avec les Saoudiens du Damac FC, le joueur de 31 ans a décidé de

revenir en Algérie après plusieurs expériences à l'étranger dont une au sein du Club africain en Tunisie.

Ibrahim Chenihi est la cinquième recrue estivale des Rouge et Noir. Il a signé un bail de deux saisons avec la formation algéroise.

Enceintes sportives

## Feu vert pour le retour du public avec pass-sanitaire

Le ministère de la Jeunesse et des sports (MJS) a annoncé jeudi le retour du public aux stades et salles de sport, sur présentation du pass-sanitaire, en vue de la nouvelle saison sportive 2021-2022.

«En rappel de la décision du Premier ministre du 13 septembre relative à l'allègement du protocole sanitaire et dans le cadre de la reprise des activités sportives et de jeunesse, il a été décidé la réouverture des infrastructures sportives, publiques et privées, ainsi que la reprise des activités et compétitions dans toutes les disciplines, sous condition du strict respect du protocole sanitaire tel que préconisé par les autorités publiques pour faire face à la propagation de la pandémie du coronavirus», indique un communiqué du MJS.

«L'accès aux stades et salles de sport est ouvert au public à condition de la présentation d'un pass-sanitaire confirmant la prise du vaccin», a précisé le communiqué du MJS.

Le 5 septembre courant, le

MJS avait décidé, rappelle-t-on, la réouverture des infrastructures sportives et la reprise des activités compétitions dans toutes disciplines à partir du 6 septembre 2021.

«Dans le cadre de la reprise des activités sportives en prévision des compétitions sportives importantes, dont les Jeux méditerranéens 2022 à Oran, afin de permettre aux différents sélections nationales de se préparer dans les meilleures conditions au démarrage des différents championnats nationaux» avait alors souligné le MJS dans son communiqué.

Le communiqué de la tutelle avait, en outre, souligné «que la réouverture des infrastructures sportives et la reprise des compétitions à partir du 6 septembre est subordonnée à la présentation du pass-sanitaire qui confirme la vaccination de tous les gestionnaires de ces infrastructures et le respect total du protocole sanitaire tel que préconisé par les autorités publiques pour faire face à la propagation de la pandémie du coronavirus».

COA

## Yacine Silini à la tête de la commission des athlètes

Le président de la Fédération algérienne de judo, Yacine Silini a été installé à la tête de la Commission des athlètes, a annoncé le Comité Olympique et sportif algérien (COA) mercredi dernier.

«Le Président du Comité olympique et sportif algérien Abderrahmane Hamad et le secrétaire général, M. Khiredine Barbari, ont présidé aujourd'hui l'installation de la commission des athlètes au siège du comité», indique un communiqué du COA sur sa page officielle Facebook. Cette commission est prési-

dée par Yacine Silini, membre du Comité exécutif et président de la Fédération nationale de judo, précise la même source.

Outre son président, la commission des athlètes est composée entre autres, de trois anciens médaillés olympiques, Ali Saïdi-Sief (médaillé d'argent olympique), Mohamed Allalou (médaillé de bronze olympique), Mme Soraya Haddad (médaillée de bronze olympique) et Malik Louahla, athlète olympique et entraîneur d'athlétisme et président de l'Association des olympiens algériens.

Equipe nationale de football

# Le Bureau fédéral réitère son soutien à Belmadi

■ Une motion de soutien au sélectionneur national Djamel Belmadi a été adoptée, jeudi dernier par le bureau fédéral de l'instance algérienne de football (FAF) pour encourager l'Equipe nationale algérienne engagée actuellement dans les qualifications pour la Coupe du monde Qatar-2022.



Belmadi a toute la confiance de l'instance dirigeante du foot algérien

Par Mahfoud M.

«Les membres du BF, tout en réitérant leur soutien indéfectible au sélectionneur national, dénoncent fermement toute atteinte qui puisse nuire à la stabilité de l'Equipe nationale engagée dans d'importantes échéances dont la défense de son titre continental et les qualifications pour la prochaine Coupe du monde Qatar 2022», a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué rendu public à l'issue d'une réunion du BF. En fait, cette motion de soutien intervient après les critiques que Belmadi a essuyé après le dernier semi-échec enregistré face au Burkina Faso, lors du match joué à Marrakech au Maroc.

Cette réunion, la première du BF après le déroulement des deux premières journées des éliminatoires pour la Coupe du monde 2022, a été «une occasion aux membres présents d'adopter, à l'unanimité, une motion de soutien au sélectionneur de l'Equipe nationale A, Djamel Belmadi», a ajouté la même source.

Lors des deux premières journées des qualifications du mon-

dial 2022, disputées début septembre, les Verts avaient dominé Djibouti (8-0) au stade Mustapha Tchaker et ont fait match nul avec le Burkina Faso (1-1) à Marrakech. A l'issue de deux premières journées de qualifications, l'Algérie est le Burkina Faso occupent la tête du groupe A avec 4 points devant le Niger (3 pts). Djibouti ferme la marche (0 pt). Les coéquipiers de Riad Mahrez joueront les deux prochaines journées (3è et 4è) comptant pour les qualifications au Mondial de Qatar, face au Niger en aller-retour début octobre prochain, à Blida puis à Niamey.

### Les Vets 30° au classement Fifa

Par ailleurs, et sur un tout autre volet, l'EN a gardé sa 30e position au classement mondial de la Fédération internationale de football (Fifa), et la 3e au niveau africain, derrière le Sénégal (20e) et la Tunisie (25e), a révélé le classement FIFA, publié jeudi sur le site de l'instance mondiale.

Au classement du mois d'août, l'Algérie avait occupé la même place au niveau mondial et continental.

## Adoption des dispositions réglementaires du football professionnel et amateur

Le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football a adopté jeudi, lors de sa réunion statutaire, les dispositions réglementaires du championnat de Ligue 1 et de Ligue 2, ainsi que celles du football amateur, a indiqué l'instance dans un communiqué publié sur son site officiel.

Par ailleurs, les membres du BF sous la présidence de

Charaf-Eddine Amara, a poursuivi le débat des projets des statuts des trois ligues : la Ligue de football professionnel (LFP), la Ligue nationale de football amateur (LNFA) et la Ligue inter-régions de football (LIRF).

Au terme des discussions, les membres du BF ont «unaniment pris la décision de s'accorder un délai supplémentaire à l'effet d'approfondir l'étude

Au plan continental, le Sénégal, qui a gagné encore une place dans le classement mondial (20°, reste leader africain, devant la Tunisie qui a fait un bond de trois positions (25°), l'Algérie (30°) et le Maroc qui a perdu une place (33° mondial).

Quand aux trois adversaires de la sélection algérienne aux éliminatoires de la Coupe du Monde-2022, ils restent sous la barre des 60 premières sélections au classement FIFA.

Après deux journées jouées pour le compte des qualifications du mondial 2022, Burkina Faso a gardé sa 62e position et sa 11e au nouveau continental, alors le Niger pointe à la 119°, perdant deux places et occupe la 31° au classement africain, idem pour Djibouti qui a reculé de trois positions (185°), mais a préservé sa 50e position au plan continental.

En tête du classement FIFA, la Belgique a préservé son poste de leader, devant le Brésil et l'Angleterre qui prend la 3° place à la France qui paye les frais de ses récents résultats dans la campagne de qualification pour le Mondial 2022 (deux nuls et une victoire pour les Bleus, contre deux victoires et un nul pour les Three Lions).

PH: D. R.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Enseignement supérieur

## Des étudiants boursiers au Royaume-Uni en état «de manquement» au contrat de formation»

LE MINISTÈRE de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a affirmé, jeudi dernier, que les étudiants boursiers au Royaume-Uni dans le cadre du programme national exceptionnel des promotions 2014-2015 et 2015-2016 étaient considérés en état «de manquement au contrat de formation», rappelant qu'une invitation leur a été adressée pour rentrer en Algérie en raison de l'extinction de la durée de la bourse.

Dans un communiqué, le ministère a rappelé «avoir mobilisé des moyens financiers colossaux couvrant les frais de la durée de formation pour que ces étudiants puissent bénéficier d'une formation dans un pays avec des capacités scientifiques élevées, notamment en langue anglaise», soulignant qu'«une invitation leur a été adressée pour rentrer en Algérie dès l'extinction de la durée de la bourse, conformément au contenu du contrat de

formation signé avec le ministère de l'Enseignement supérieur».

Après avoir indiqué qu'il a respecté «les clauses du contrat», le ministère a précisé que ces étudiants boursiers sont considérés en état «de manquement au contrat de formation, notamment l'article 3, suite à quoi, l'instance d'origine réserve le droit de résilier unilatéralement le contrat de formation, car les bénéficiaires ont manqué à leurs obligations contractuelles».

Le ministère tient à informer ces étudiants qu'«ils ont bénéficié de la durée totale de la formation et exceptionnellement de la prolongation de leur bourse sur décision du comité des experts scientifiques». Ce faisant, ils avaient «bénéficié d'une bourse d'une durée de quatre ans au lieu de trois ans qui est la durée normale pour préparer la thèse de doctorat au Royaume-Uni», a ajouté le ministère.

Deux membres du «MAK» arrêtés

## Une tentative d'émigration clandestine mise en échec

LES ÉLÉMENTS de la Gendarmerie nationale ont mis en échec une tentative d'émigration clandestine et arrêté 15 individus, a indiqué, jeudi, un communiqué de ce corps constitué, ajoutant que les investigations ont donné lieu à l'identification de deux membres actifs du mouvement terroriste «MAK» qui tentaient de fuir les poursuites judiciaires vers l'étranger. Le départ était programmé à partir des côtes d'Annaba vers l'Italie, a précisé le document, ajoutant «les enquêtes menées ont révélé que les deux mis en cause avaient été instruits par les dirigeants du mouvement terroriste

«MAK» de quitter le territoire national pour fuir la justice». «Les deux suspects fuyaient les régions ayant connu des incendies criminels de forêts», a rappelé la même source. Les deux mis en cause ont été placés en détention provisoire par le parquet du pôle pénal spécialisé de Sidi M'hamed pour «appartenance à un groupe subversif visant à attenter à la sécurité de l'Etat, l'unité nationale et l'intégrité territoriale, outre apologie du terrorisme sur les réseaux sociaux et diffusion de publications susceptibles de porter atteinte à l'intérêt national».

R. N.

Coopération

## Le Premier ministre reçoit le ministre d'Etat indien pour les Affaires étrangères

LE PREMIER ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a reçu jeudi dernier, le ministre d'Etat indien pour les Affaires étrangères, Shri V. Muraleedharane, qui effectue une visite de travail en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre. L'audience a été l'occasion d'un «large échange de vues sur l'état et les perspectives du renforcement des relations algéro-indiennes et de la consolidation des partenariats établis entre les deux pays, notamment dans le domaine économique et ce, à l'occasion des prochaines

échances de l'agenda bilatéral», précise la même source. R. N.

DES AIDES humanitaires contenant des tentes et un groupe électrogène ont été envoyées, mercredi dernier, au Niger à bord d'un avion militaire à partir de la base aérienne de Boufarik, à destination de la base aérienne de déploiement secondaire située au secteur opérationnel de In Guezzam et qui viennent s'ajouter aux aides humanitaires contenant des tentes et des pro-

## Air Algérie en difficulté

ON VA S'ÉCRASER..  
IL Y A TROP DE MASSE  
SALARIALE À BORD!

LOUMIS

Djalou@hotmail.com

Fête d'indépendance

## Un concours national pour la conception du logo du 60<sup>e</sup> anniversaire

■ Le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit a annoncé, jeudi dernier, l'organisation d'un concours national pour la conception du logo du 60<sup>e</sup> anniversaire de la Fête de l'indépendance, (5 juillet 1962/5 juillet 2022).

Par Younes A.

«D ans le cadre des préparatifs des festivités commémorant le 60<sup>e</sup> anniversaire de la Fête de l'indépendance, le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit annonce l'organisation d'un concours pour la conception du logo de cette fête nationale», précise le ministère.

S'agissant des conditions de participation à ce concours, ouvert aux infographes (concepteurs de logos), le ministère a cité notamment, la justification d'un âge de plus de 18 ans, jouir de la nationalité algérienne, et le respect de toutes les clauses du règlement intérieur téléchargeable sur le site officiel du ministère des Moudjahidine. Devant représenter «une symbo-

lique historique et des significations de l'édification de l'Algérie», le logo à concevoir doit également partir d'un concept original, ajoute le ministère qui a relevé la nécessité pour le participant de joindre une fiche descriptive du logo détaillant la philosophie, la description, les couleurs et les caractères graphiques utilisés.

Les œuvres réalisées au titre de ce concours seront sélectionnées par un jury spécialisé, sachant que la récompense financière consentie au lauréat est estimée à 300 000 DA, pour peu que le ministère de tutelle conserve la propriété de l'œuvre retenue, la liberté de son exploitation et de l'adapter.

Le ministère appelle également les participants à accompagner leurs produits, de cartes

d'informations contenant le nom, le prénom, la date de naissance, l'adresse et le numéro de téléphone.

La durée de préparation des œuvres a été fixée à 15 jours, à partir de la date de la première annonce du concours dans les journaux nationaux, avec le droit de participer avec plus d'une œuvre, à adresser via l'adresse électronique suivante: m d m 6 0 e m e @ m - moudjahidine.dz.

A l'occasion, le ministre du secteur a appelé, sur son compte officiel Twitter, «les jeunes Algériens à participer au concours national pour la conception du logo propre aux festivités commémorant le 60<sup>e</sup> anniversaire de la Fête de l'indépendance».

Y. A.

MDN

## Livraison d'aides humanitaires au Niger

duits alimentaires acheminés par voie terrestre et livrés aux autorités nigériennes au niveau des frontières, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«En consécration des principes de coopération et de solidarité humanitaire avec les différents pays frères et amis, une cargaison d'aides humanitaires a été envoyée, le 13 septembre

2021, à bord d'un avion militaire à partir de la base aérienne de Boufarik à destination de la base aérienne de déploiement secondaire située au secteur opérationnel de In Guezzam, contenant des tentes et un groupe électrogène, qui viennent s'ajouter aux aides humanitaires contenant des tentes et des produits alimentaires acheminés par voie terrestre et livrés aux autorités

nigériennes au niveau des frontières avec le Niger à la wilaya de In Guezzam (6<sup>e</sup> région militaire)», précise le communiqué. «Cette opération témoigne, une fois de plus, de l'accompagnement de l'Armée nationale populaire à toutes les initiatives humanitaires et son engagement permanent à accomplir ses nobles missions», conclut la source. L. M.